



REPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

DÉPARTEMENT DE L'AIN

PROCES-VERBAL **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de LA BOISSE

49 Place Marcel

Viénot 01120 LA BOISSE

Tél. 04 78 06 22 18

e-mail : accueil@mairie-la-boisse.fr

Site web : www.ville-laboisse.fr

05 JUIN 2026

A 18 H 00

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 18

Nombre de Votants : 22

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de LA BOISSE, étant réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale faite le 29 mai 2026 sous la présidence de Monsieur Laurent SOILEUX Maire.

Etaient présents : SOILEUX Laurent – TAILLANDIER Jérôme – DROGAT Marion – DESINDE Christian – DIDELOT Myriam – MOUSEL Patricia – VELLE Corinne – TRIGON Annick – POTET Christophe – VEYRAT Cédric – PERRET Christophe – BENADIDA Nadia – FRAIOLI Ludovic – NIVARD Nicolas – VIERA-BAPTISTA Caroline – SADOUX Jean-Robert - FERNANDES Gérémy – BASTIEN Delorme

Absents ayant donné pouvoir :

- DURAND Véronique à VELLE Corinne
- VENET PATERNOSTER Margaux à TAILLANDIER Jérôme
- REGAUDIE Andy à SOILEUX Laurent
- REIS Séverine à SADOUX Jean-Robert

Absente : CONDE-DELPHINE Caroline

Secrétaire de séance : TRIGON Annick

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 11 Mai 2026 et signature par Monsieur le Maire et le secrétaire de séance Mme VELLE Corinne - **A L'UNANIMITE.**

OBJET - ADMINISTRATION GENERALE : Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : Désignation des délégués titulaires et suppléants

Il a été procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants au collège électoral devant procéder à l'élection des sénateurs lors du scrutin du 27 septembre 2026.

Membres du bureau : Mme MOUSEL Patricia / M. SADOUX Jean-Robert – M. TAILLANDIER Jérôme et M. FERNANDES Gérémy

Ont été élus :

Délégués : SOILEUX Laurent – DROGAT Marion – TAILLANDIER Jérôme – DIDELOT Myriam – DESINDE Christian – MOUSSEL Patricia – SADOUX Jean-Robert

Suppléants : VELLE Corinne – VEYRAT Cédric – VENET-PATERNOSTER Margaux – REGAUDIE Andy

OBJET : FINANCES : Rapporteur Mme DIDELOT Myriam

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes – dispositif « Barnum pour les associations ».

La région Auvergne Rhône-Alpes propose un dispositif d'aide destiné aux communes visant à soutenir le tissu associatif par la mise à disposition d'un barnum utilisable lors de manifestations et événements associatifs.

Considérant l'intérêt pour la commune de disposer d'un équipement mutualisable au bénéfice des associations communales lors des manifestations et événements organisés sur le territoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté,

A L'UNANIMITE

APPROUVE la candidature de la commune au dispositif régional « Obtenir un barnum au profit des associations de ma commune » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance du conseil municipal à 18h45.

INFORMATIONS DIVERSES

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le mercredi 08 juillet 2026 à 20 h 00.

QUESTIONS DIVERSES : Pas de questions

Fait à LA BOISSE, le 8 juillet 2026

Le Maire
L. SOILEUX



Le Secrétaire
A. TRIGON

